

## Conditions de location d'équipement

Les Falcons de Villeurbanne offrent à chaque joueur, la possibilité de louer, à l'année, l'équipement nécessaire à la pratique du Football Américain.

Cet équipement se compose d'un casque, d'une mentonnière et d'une grille de protection (facemask) aux couleurs du club, d'une épaulière, ainsi que d'un maillot et d'un pantalon d'entraînement.

Le club met cet équipement à disposition des joueurs U15 et U17,

**GRATUITEMENT !**

Seul un chèque de caution de 400€ (non encaissé) sera demandé.

### Détails de la formule « Location d'équipement » :

- La location de l'équipement est facturée **150€ par saison** (sauf dernière saison 100€), courant de la date de retrait de l'équipement par le joueur, au 30 juin suivant.

Après 3 années de location consécutives, **l'équipement vous appartient pleinement.**

- Un chèque de **caution de 400€** à l'ordre « les Falcons » sera exigé lors de votre première année de location, et à nouveau, lors de votre deuxième année de location, en cas de renouvellement. Ces chèques seront alors à renouveler chaque saison avant le 1<sup>er</sup> Février de chaque année.

Ce chèque de caution sera encaissé automatiquement en cas de non restitution de l'équipement, propre, en bon état (usage normal) et dans son intégralité, **après le 30 juin de la saison en cours.**

- Les équipements sont attribués par ordre chronologique en fonction de la date de dépôt du dossier complet (dossier d'inscription, formulaire de location d'équipement, règlement), dans la limite du stock et des tailles disponibles et par priorité aux sections jeunes (U15, U17, U20).

Les échanges de matériel ne sont acceptés que pour les motifs suivant :

- Taille inadaptée à la morphologie du joueur.
- Casse d'un élément mobile du matériel (mentonnière, sangle, visserie)

### **Attention :**

Un kit de protections obligatoires est nécessaire à la pratique du Football Américain en compétition.

Ce kit, composé de 2 protège genoux, 2 protège cuisses, 2 protège hanches, 1 protège dents et 1 protège Coccyx, n'est pas inclus dans l'équipement loué.

**Ce kit est vendu 30€ par le club, sur simple demande.**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ certifie avoir pris connaissance des conditions de location d'équipement auprès de l'association, les Falcons de Villeurbanne.

Le :

Signature :

**Liste des PIÈCES A FOURNIR pour le DOSSIER DE LOCATION D'EQUIPEMENT (si besoin) :**

- La fiche de location de l'équipement, à compléter avec un responsable lors de l'inscription.
- Le règlement, chèque(s) ou espèces (150€) + **1 chèque de caution (400€) à renouveler avant le 1 Février 2025.**



## Détail du paiement :

Nombres de Chèques	Montant	Encaissement
Chèque #1 (minimum 50€)		/ /
Chèque #2		/ /
Chèque #3		/ /
Espèces		
<b>Total</b>	<b>150€</b>	

Date de dépôt du chèque de caution (sauf 3ème année de location) :

**Le :**

**Signature Joueur :**

**Signature Club :**

